

CHARLES Frédéric & LEGENDRE Florence. *Les enseignants issus des immigrations : modalités d'accès au groupe professionnel, représentations du métier et de l'école. Étude comparative*

Paris : Sudel, 2006. – 217 p. (Cahiers du centre Henri Aigueperse ; 48).

Pascal Guibert

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/535>

DOI : 10.4000/rfp.535

ISSN : 2105-2913

**Éditeur**

ENS Éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2007

Pagination : 168-169

ISBN : 978-2-7342-1080-1

ISSN : 0556-7807

**Référence électronique**

Pascal Guibert, « CHARLES Frédéric & LEGENDRE Florence. *Les enseignants issus des immigrations : modalités d'accès au groupe professionnel, représentations du métier et de l'école. Étude comparative* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 158 | janvier-mars 2007, mis en ligne le 23 septembre 2010, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/535> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.535>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© tous droits réservés

---

CHARLES Frédéric & LEGENDRE  
Florence. *Les enseignants issus des  
immigrations : modalités d'accès au  
groupe professionnel, représentations  
du métier et de l'école. Étude  
comparative*

Paris : Sudel, 2006. – 217 p. (Cahiers du centre Henri Aigueperse ; 48).

Pascal Guibert

---

## RÉFÉRENCE

CHARLES Frédéric & LEGENDRE Florence. *Les enseignants issus des immigrations : modalités d'accès au groupe professionnel, représentations du métier et de l'école. Étude comparative*. Paris : Sudel, 2006. – 217 p. (Cahiers du centre Henri Aigueperse ; 48).

- 1 Les enseignants issus des immigrations sont-ils réellement différents de leurs homologues « d'origine française » dans leurs parcours d'accès à la profession et dans les représentations qu'ils ont de leur métier ? C'est par cette question qui résume le projet des auteurs que débute l'ouvrage de Frédéric Charles et Florence Legendre. Leur travail d'enquête a consisté à interroger dans une approche comparative la spécificité de ces enseignants. L'objet est d'importance tant le retard de la France sur les pays anglophones est criant. Même si, depuis les années 1990, les informations sur l'origine nationale et ethnique sont parfois exploitées, c'est le seul ouvrage portant spécifiquement sur les enseignants issus des immigrations. C'est d'ailleurs la première qualité de cet ouvrage qui comble ainsi une lacune et ouvre la voie à des recherches dans ce domaine.

- 2 Pour traiter ce vaste chantier, Frédéric Charles et Florence Legendre ont choisi de retenir la pluralité. Tout d'abord, celle de l'origine migratoire des enseignants : la population immigrée est très hétérogène du fait notamment de l'ancienneté de leur arrivée, et de la diversité des pays d'origine : européenne (principalement, portugais, espagnol), ou maghrébine (majoritairement algérienne). Pluralité ensuite, dans la configuration familiale d'origine de ces enseignants : couple mixte (pour un tiers d'entre eux) ou couple dont les deux parents sont immigrés. Pluralité enfin, de l'ordre d'enseignement auquel ils se destinent (primaire ou secondaire).
- 3 L'analyse est élaborée à partir des réponses données à un long questionnaire (92 questions) proposé à de futurs enseignants en formation à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil (professeurs des écoles, de collèges et de lycées – N = 1022). Cet échantillon a le mérite d'être construit dans une académie (celle d'Île-de-France) qui accueille le plus grand nombre d'immigrés. Malgré tout, seulement 17% des enseignants enquêtés lors de la formation sont issus de l'immigration. On regrettera qu'il y ait, parmi ceux-ci, très peu d'enseignants des filières technologiques et professionnelles (4%), ce qui rend impossible une analyse sur ce segment de la profession.
- 4 L'ouvrage est construit en deux parties.
- 5 Dans la première, intitulée « les modalités d'accès au groupe professionnel des enseignants », on apprend que si ce groupe professionnel n'est pas hors de portée des enfants d'immigrés, ils accèdent toutefois plus facilement au professorat des écoles. D'une manière générale, alors que le recrutement se fait en majorité à partir des classes supérieures et des fractions supérieures de la classe moyenne, les enseignants issus de l'immigration proviennent massivement des catégories populaires et *a fortiori* quand leurs deux parents sont immigrés. Pour le secondaire, l'ordre d'enseignement vient en quelque sorte rapprocher les modalités d'accès des enseignants issus des immigrations de celles leurs collègues « d'origine française ».
- 6 La suite de l'analyse est consacrée aux déterminants sociaux de cette mobilité sociale ascendante. On découvre le rôle important joué par des parents « fortement mobilisés autour du projet scolaire de leur(s) enfant(s) » et la perception des futurs enseignants d'origine étrangère d'avoir reçue « une éducation plutôt stricte ». Sans surprise, ces enseignants sont plutôt de bons élèves bien qu'ils se soient trouvés dans des conditions d'étude (aide aux devoirs, conditions matérielles d'études, etc.) moins favorables que les enseignants « d'origine française ». Notons aussi l'importance des socialisations anticipatrices qui ont pu être réalisées à travers, notamment, les fonctions d'animateur ou de surveillant (d'externat ou d'internat) en établissements scolaires. Selon les auteurs, elles ont permis, de rapprocher ces jeunes diplômés issus des immigrations, de l'univers social du métier d'enseignant et de compenser la faiblesse du capital social et culturel détenu par leurs parents.
- 7 Par ailleurs, après avoir finement analysé la forte attractivité de la profession sur les femmes, quelle que soit leur origine nationale, les auteurs s'interrogent sur la sur-représentation des candidates d'origine maghrébine dans le département de la Seine Saint-Denis. Leur interrogation est la suivante : la défection relative des candidates « d'origine française » pour cette académie et de surcroît pour ce département ne favorise-t-elle pas l'accès de celles qui sont issues des immigrations ? Cette promotion sociale des accédants à la profession conduirait alors paradoxalement à renforcer le

sentiment de ghettoïsation des familles et des enseignants de certains établissements scolaires.

- 8 La seconde partie est consacrée aux représentations du métier et de l'école. Il ressort des analyses que le rapport à l'école des enseignants issus des immigrations est peu différent de celui de leurs collègues « d'origine française ». Conformément aux travaux sur les populations immigrées (Tribalat, 1995), il se dégage des analyses de Frédéric Charles et Florence Lejendre, que les enseignants issus des immigrations se fondent dans le corps enseignant. Les conceptions professionnelles dominantes sont partagées et ne remettent pas en cause les valeurs et les normes attendues dans la profession. Plus encore, elles ont plutôt tendance à les renforcer, notamment pour les enseignants issus du Maghreb qui adoptent des attitudes nettement en faveur du « modèle républicain ». La aussi, c'est l'ordre d'enseignement qui est le principal facteur de différenciation : quelles que soient leurs origines, les enseignants du secondaire semblent davantage attachés aux valeurs et traditions du modèle universaliste de l'école.
- 9 Finalement, l'ouvrage ouvre des perspectives de recherche et apporte de nombreux résultats. On regrettera cependant que la rédaction de l'ouvrage, très proche du rapport initial de recherche, rende la lecture parfois un peu fastidieuse (106 tableaux croisés en moins de 200 pages !). Des résultats présentés de façon plus synthétiques auraient aussi été les bienvenus. Par exemple, l'analyse multi-variée (même si une rapide typologie à partir de la méthode en nuées dynamiques est proposée) aurait permis de mieux cerner les relations entre les variables retenues et de déterminer plus fortement celles qui sont les plus pertinentes. Le recours, plus systématique, aux tests statistiques aurait aussi permis de rendre compte précisément de la force des liens entre les variables et ceci d'autant plus que l'influence de l'origine migratoire est cumulative et va dans le même sens que celle de l'origine sociale.
- 10 Souhaitons que ce travail soit prolongé au-delà des années de formation en IUFM, de manière à déterminer le poids des conditions d'affectation et d'exercice sur la perception du métier. En effet, on sait les résultats des ségrégations sociales et ethniques à l'œuvre au sein de certains établissements (Payet, 1998) et leurs conséquences sur les cultures professionnelles (Charlot & Emin, 1997 ; Debarbieux *et al.*, 1999). Comment les enseignants issus des immigrations, confrontés à ces situations, se situent-ils ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

CHARLOT B. et ÉMIN J.-C. [dir.] (1997). *Violences à l'école, état des savoirs*. Paris : A. Colin.

DEBARBIEUX É. *et al.* (1999). *La violence en milieu scolaire : le désordre des choses*. Paris : ESF, t. 2.

PAYET J.-P. (1998). « La ségrégation scolaire : une perspective sociologique sur la violence à l'école », *Revue française de pédagogie*, n° 123, p. 21-34.

TRIBALAT M. (1995). *Faire France : une enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris : La Découverte.

## AUTEURS

**PASCAL GUIBERT**

Université de Nantes, Centre de recherches en éducation  
de Nantes (CREN)